

15 Juillet (1782)

ARCHIVES DU ROYAUME DE BELGIQUE

Madame pour ce qui est semblé  
 bon aux commissaires et à moy que  
 des sessions passer le mercredi  
 prochain et que ceux qui ne se  
 trouveront au moins très fussent  
 casses et supplie à v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup>  
 nous mander ce qui luy plait  
 que les gens de cheval doivent  
 faire ou de venir après les mandes  
 et nous commander sur ce son bon  
 plaisir et que à moy Madame  
 prie très humblement à v<sup>re</sup> Ma<sup>te</sup>  
 me veoir donner congé pour quoy  
 vous de pouoir faire un tour  
 à ma maison pour me reposer de tout

et laisseray tel order a mes gens qui  
esperer que mon <sup>Ma<sup>te</sup></sup> son content  
comme Je luy ays escript par vng  
de mes tres precedens

Mant Madame me recommandant  
trahumblement a la bonne grace de mon  
Ma<sup>te</sup> priera la execution de  
a Julli en propriete bonne vie  
longe de Wafrecht et mi de  
Jullie

De mon Ma<sup>te</sup>  
trahumble et tresobeyant serviteur

Guite de Wasseau